

## **INTRODUCTION A LA REGLEMENTATION MARITIME POUR LE PERSONNEL NAVIGANT**

Pour ceux qui pensent encore comme Victor Hugo qu'un marin est « un être fruste se nourrissant d'alcool et de tabac », nous verrons que cette image a bien vieilli. Désormais, le marin désirant exercer sa profession dans des conditions normales ou mieux, progresser et faire évoluer sa carrière devra, tôt ou tard, se nourrir de formation, de compétences et... De réglementation maritime.

Dans le cadre de notre travail d'accompagnement à l'emploi au sein de l'association « La Touline », association déclarée d'utilité publique, nous avons souvent été confrontés aux interrogations de marins auxquels j'ai tenu à apporter plusieurs éléments de réponses dans cette formation en me référant à plusieurs sources d'informations et grâce à la participation de l'Administration des Affaires maritimes.

La réglementation maritime est une matière complexe car la diversité des activités maritimes justifie l'interférence, l'interdépendance de plusieurs branches, catégories de droits (droit de la mer, droit international, droit privé, droit public, droit administratif...).

Dans un monde maritime en constante évolution, l'espace de liberté chéri par nombre de navigants reste régit par le droit, nul marin, ne peut plus se permettre de négliger ce domaine qui intervient dans chaque aspect de sa profession que ce soit : sur les brevets, les navires, navigations, secteurs d'activités, administrations, régime sociale, responsabilités civiles et pénales, droit portuaire...

Simple matelot, mécanicien, capitaine, futur capitaine... quel marin peut désormais se permettre de ne pas avoir bien plus qu'un aperçu général sur chacun des aspects qui régleront sa vie professionnelle ?

En d'autres termes : quels armateurs, entreprises, sociétés, accordera des fonctions et donc, des responsabilités, dans un milieu dangereux qu'est la mer, à un marin qui n'a pas intégré un certain nombre de notions fondamentales de réglementations maritimes ?

Comme tout dossier juridique sur l'abondante réglementation maritime, cette formation n'a pas d'autres prétentions que celles de contribuer à donner de solides bases aux personnes navigantes ou encore aux personnes (marins ou non d'ailleurs) désireuses de se familiariser ou de remettre à jour leurs connaissances avec cette matière pour un peu mieux en comprendre son fonctionnement.



Julien BELDA